



Vide grenier de la Ferme du Monde le 2 octobre 2022 Règlement interne

Ce vide grenier est ouvert aux amateurs, particuliers et associations.

Le déballage et l'installation se fait de 8h30 à 9h45 sur le site de la Ferme du Monde et l'ouverture au public de 10h à 18h.

Les véhicules sont autorisés à rentrer pour faciliter le déchargement mais ils devront ensuite être stationnés sur le parking extérieur.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés sur le site (exigences des services vétérinaires).

Le choix de l'emplacement sera décidé par les organisateurs.

L'inscription sera définitive dès réception du paiement.

Les personnes s'inscrivant au vide grenier doivent se munir obligatoirement d'une copie recto verso de leur carte d'identité (obligation pour le registre préfectoral).

Les organisateurs ne fournissent aucun matériel.

Les exposants devront laisser leurs emplacements propres à leur départ.

Les objets exposés ou emballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation.

Dans cet esprit, chaque participant déclare faire son affaire personnelle de toute assurance concernant ce vide grenier et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs et ses assureurs, en cas de dommage.



COUPON D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 2/10/2022

Nom-----

Prénom-----

Adresse-----

Code postal-----

Ville-----

Tél-----

Adresse mail-----

Emplacement retenu :..... mètres à 3 € en intérieur (sous chapiteau, dans la limite des places disponibles) soit un montant total de€

.....mètres à 2 € en extérieur (sur cour) soit€

Règlement ci-joint par chèque (à l'ordre du Trésor Public) espèces

N° de pièce d'identité :

Date et lieu de délivrance :

Nature des objets vendus :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile.

A Carentoir, le

Mention « lu et approuvé » et signature